

Le blaireau injustement accusé !

Depuis plus de quinze ans, Oiseaux-Nature s'implique pour la défense et la réhabilitation du blaireau. Rappelons que l'espèce est chassable, mais ne figure pas sur la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ». Ce qui n'empêche pas qu'on l'accuse (le plus souvent à tort) de bien des méfaits ! C'est pourquoi nous avons proposé à la Direction départementale des territoires (DDT) d'intervenir lorsque des plaintes visant notre paisible plantigrade lui parviennent. Les plus courantes de ces plaintes concernent des pelouses, prétendument endommagées par des blaireaux... A lire les messages de certains plaignants, on pourrait croire que des hordes de blaireaux ont déferlé sur leur village et ont tout ravagé !

Quelques extraits : « *Notre terrain comme celui de la moitié des propriétaires du village sont ciblés par des virées nocturnes de blaireaux qui pour nous, ont totalement détruit notre pelouse réalisée par un paysagiste. J'ai rencontré le maire de la commune ce matin qui semble également dans l'impasse sachant que nous sommes des dizaines en désolation* ».

« *De plus, un énorme terrier de blaireaux est connu de tous les villageois depuis plusieurs années* ». « *Cette situation qui dure depuis plus d'un an n'est plus tolérable* ».

Alors, quelle est la réalité ? En général, on observe de nombreux petits trous, peu profonds, mais aussi des zones sur lesquelles l'herbe a effectivement disparu, comme ci-dessous :



Photos : Oiseaux-Nature

Les propriétaires sont bien sûr de bonne foi, et sincèrement navrés de voir leur pelouse en si piteux état, mais en rendant le blaireau responsable de tout, ils se trompent ! Car la cause initiale de tous leurs maux, c'est la prolifération de larves de hannetons, ces gros vers blancs bien dodus et juteux dont le blaireau raffole... Les hannetons pondent en mai de préférence dans les pelouses tondues à ras, et les vers blancs se développent dans le sol pendant trois ans, en consommant les racines du gazon. Le blaireau ne fait que déloger les vers blancs d'un coup de griffe, ce qui provoque les petits trous...



Photos : Oiseaux-Nature et www.galerie-insecte.org (pour le ver blanc)



Et ces zones complètement dénudées, où l'herbe ne repousse pas ? La mode est hélas aux tristes pelouses, tondues à ras, dès le mois de mai, donc avant que les graminées puissent fleurir et produire des graines. Les hannetons recherchent ce type de milieu pour pondre, les vers blancs grignotent les racines, l'herbe jaunit rapidement, meurt... et ne peut pas se renouveler ! En outre, des périodes de sécheresse intenses et répétées depuis plus de cinq ans ont contribué au dépérissement de ces pelouses. En résumé :

- Le blaireau ne s'intéresse qu'aux zones infestées de vers blancs ;
- Contrairement au sanglier, il ne consomme que les larves, pas les racines, et ne creuse jamais profondément ;
- En consommant les vers blancs, il contribue à réduire les populations de hannetons, dont les larves détruisent le gazon. D'autres mal-aimés tels que les corbeaux freux, les corneilles noires, les choucas des tours, sont de grands consommateurs de hannetons, capturés en vol ou dans le feuillage des arbres, et de vers blancs prélevés dans les prairies.

Une mesure très simple pour éviter ces désagréments : retarder la première tonte (pas avant fin mai), et ne pas couper trop court (laisser au moins 10 cm) ! Et puis, une pelouse émaillée de pâquerettes, primevères, marguerites et autres fleurs sauvages est infiniment plus jolie, et fait le bonheur d'une multitude d'insectes !

Lorsque nous intervenons à la demande de la DDT, nous constatons un écart considérable entre la perception du problème par les propriétaires ou les élus concernés, et la situation réelle : au mieux, ils demandent des mesures d'effarouchement des blaireaux, ou leur capture en vue de les relâcher plus loin. Au pire, qu'on les détruise...

L'ignorance totale de la biologie de cet animal, et aussi l'intolérance et la peur provoquées par l'intrusion d'un animal sauvage dans leur propriété sont malheureusement très fréquentes. Un patient travail de pédagogie est nécessaire... Aidez-nous à le démultiplier ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site : <http://www.association-oiseaux-nature.com/blaireau/>



Dessin : Catherine BERNARDIN

Vous pouvez aussi suggérer aux enseignants, responsables de médiathèques, ou autres structures (Les Maisons familiales rurales, par exemple), d'emprunter notre superbe exposition « Blaireau, le bourru des bois ».

A la prochaine !



La revue qui aime la vie - Editée par l'association OISEAUX-NATURE

Directeur de la publication : Catherine BERNARDIN - Comité de rédaction : les bénévoles d'Oiseaux-Nature

Adresse - Adhésion - Abonnement - Courrier des lecteurs :

Le Troglo, 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS

☎ 03-29-30-16-23 - email : oiseauxnature@free.fr

Site Internet : <http://www.association-oiseaux-nature.com>

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021 - Impression : HOLVECK - Imprimeur - 88700 Rambervillers

Imprimé sur papier FSC Mixte issu de sources responsables

